

LE SITE

&

LE BLOCUS

D'ALÉSIA

à ALAÏSE (DOUBS)

D'APRÈS LES COMMENTAIRES

DE JULES CÉSAR

L'argument le plus invoqué contre Alaise est qu'à première vue, on ne peut croire à Alésia, tous les détails du relief étant cachés par la forêt.

Il faut se garder de ce jugement à priori et penser que si le massif d'Alaise était occupé par un oppidum on devait voir, à cette époque, complètement dénudés: 1. de la base au sommet la colline du Mouniot; - 2. les plateaux de Mont-Bergeret et de Chateley avec les pentes - abrupts Nord et Est de ce dernier; - 3. la crête et les pentes Est de la colline extérieure dans sa partie Nord (carte); - 4. toute la longueur de la planities et surtout au Sud de part et d'autre du Tôdeure, en remarquant qu'au Sud-Ouest la partie dite les Planches (soumise au régime forestier) présente un grand nombre de tumulus. Or, les hommes de la préhistoire avaient-ils coutume d'ériger en forêt les tumulus ?

Tout le reste du massif pouvait sans inconvénient être boisé et fournir aux belligérants fascines, palissades, poutres, etc.. et même, dans les plus hauts abrupts, des abatis protecteurs.

Au sujet du cours d'eau dérivé, le haut Tôdeure, on a objecté la grande longueur de la dérivation, comme si une rigole longue d'environ 3 kilomètres, large et profonde de un mètre (comme on peut le constater à Langue-tine) devait arrêter des travailleurs qui ont creusé plus de 25 kilomètres de fossés larges de 15 à 20 pieds. Quant à l'écoulement de l'eau, prétendu impossible, l'étude des courbes de niveau sur les cartes au 1/20.000 et au 1/25.000 prouve sa possibilité sur toute la longueur de la dérivation.

Sur ces mêmes cartes, l'étude du relief confirme ce qui a déjà été dit dans l'introduction: nul grand combat ne peut être livré ailleurs que sur la planities, le plateau de Doulaize et dans le cirque de Chiprey.

Concluons par cette phrase de Georges Colomb:

"La terre parle aussi à Alaise, mais, ici, elle parle le même langage que César, un langage si clair, si concordant avec le moindre mot des Commentaires, qu'il finira par imposer la vérité VRAIE, j'en ai la certitude."

I N T R O D U C T I O N

Exception faite de la Province (Savoie, Provence, Languedoc) déjà soumise, la partie de la Celtique que les Romains nommaient la Gaule fut conquise de l'an 58 à l'an 51 avant J.C. par Jules César, qui raconte cette conquête dans ses "COMMENTAIRES DE LA GUERRE DES GAULES".

On peut reprocher à César d'avoir écrit dans ce livre, devenu classique, sa propre apologie, et surtout d'avoir fait des omissions, que nous remarquons au passage. Mais ne retenons que ce qui est essentiel pour nous: l'exactitude dans la description des lieux et dans la relation des faits. Dénaturer les faits ne lui était d'ailleurs pas possible, car ils étaient connus par trop de témoins et César ne voulait pas courir le risque de démentis nuisibles à sa propagande personnelle.

Leur exactitude donc fait des Commentaires un livre précieux. Aucun autre travail historique contemporain ne peut lui être opposé, et de cela découle pour nous l'obligation de nous en tenir à sa lettre et de n'admettre comme valable, dans l'étude de tout site proposé comme étant Alésia, que ce qui est conforme à la description faite par César, nous gardant bien surtout de modifier ses phrases.

C'est sur ces principes qu'a été basée sur le terrain, sur maquette et sur carte au 1/20.000 l'application minutieuse du texte des Commentaires au site du massif d'Alaise (Doubs), où de 1855 à 1860 Alphonse Delacroix a découvert "l'oppidum mandubiorum" d'Alésia, dont l'existence nous est confirmée par les indices suivants:

Vestiges - Nombre de chemins celtiques dont les ornières sont creusées dans le roc. En bordure du plateau du Mouniot, au Sud et au Sud-ouest, restes de murs de l'arx.- Pente ouest du Mouniot, restes d'un bassin carré de 25 mètres de côté qui captait la source abondante coulant encore.- Sur Chiprey, lieu-dit la Pérouse, des intervalles dans la falaise sont fermés par des murs de pierres sèches.- Restes de murs en haut des pistes ou passages accédant au plateau de Doulaize.- Vestiges du fossé de dérivation du Tôdeure au sud de la route Nans-Salins et dans le défilé de Languetine.- Par les gorges du Lison, seul "opus intermissum" permettant la dérobade des cavaliers gaulois.

Fouilles - En Bras, des fouilles de 1954 à 1957 ont donné des profils du grand fossé de 20 pieds de largeur.- Sur le plateau de Chateley, premières fouilles découvrant des soubassements de maisons décelées par photo aérienne.

Lieux de combats - Seules sorties possibles pour les assiégés: Chiprey et combe Branny au nord; Chaux de la Longe et Languetine au sud, faciles à fermer par des castella. La plus importante, col de Bras à l'ouest, permettant les sorties en masse, sera bloquée par un large fossé. Les combats décisifs de cavalerie et d'infanterie ne pourront être livrés que sur la planities et le plateau de Doulaize, où César élèvera les plus forts retranchements. - Grands combats impossibles en tous autres lieux, sauf Chiprey.

Distances - Ajoutons les preuves données sur le terrain par les 11.000 pas (16km500) et les 14.000 pas (21km) des deux lignes d'investissement au tracé imposé par les "opportunis locis", les 1000 pas (1km500) d'éloignement de la colline extérieure, les 400 pieds (120m) d'intervalle entre le fossé de 20 pieds et les retranchements, les 3000 pas (4km500) de longueur de la planities.

Cela dit, lisons dans leur texte latin, puis à côté dans leur traduction française les phrases descriptives essentielles tirées des chapitres 68 à 90 du livre VII des Commentaires.

Les numéros en petits chiffres renvoient aux notices explicatives du bas des pages.

Quant aux phrases trop brèves, surtout quand il s'agit de la topographie, elles ont nécessité des détails intercalaires, avec les noms des lieux-dits copiés sur les plans cadastraux ou les cartes.

---:---:---:---:---:---:---

- EDUENS et SEQUANES -

Les deux cités dont César parle au chap. 12 du livre VI, Aeduie et Séquanie étaient, du pays lingon au Rhône, séparées par la Saône, dont elles se disputaient les péages, occupant sans doute des têtes de pont conquises, comme nous allons le lire ci-dessous.

Au sujet de cette séparation, d'aucuns ont dit que la Saône joignait le Rhône en pays éduen, puisque les Ambarri, clients de l'Aeduie, occupaient ses deux rives.

Lisons dans la Revue Archéologique de l'Est, tome IX, ces lignes de M. Paul Lebel: "Les Ambarri (pour Ambarrari) clients des Aeduens dont l'extension territoriale est mal connue, devaient avoir, à une certaine époque, leur berceau de part et d'autre de la Saône, puisque leur nom se traduit "de chaque côté de l'Arar".

S'il en est encore ainsi au temps de la conquête romaine, les Ambarri occupant les deux rives de la Saône, le confluent est en pays éduen.

Mais lisons ensuite César, livre I, cham. 12:

"Flumen est Arar quod per fines Aeduorum et Sequanorum in Rhodanum influit".

Dès lors qu'il ne dit pas seulement "per fines Aeduorum" et qu'il ajoute "et Sequanorum", cela implique bien que d'après lui l'Arar finit dans le Rhône entre les deux frontières finales, la rive gauche abandonnée par les Ambarri étant tout entière Séquane.

Ajoutons ces quelques lignes des Commentaires sur Eduens et Séquanes.
Livre VI - Chap. 12 -

Cum Caesar in Galliam venit, alterius factionnis principes, erant Aedui, alterius Sequani.

Quand César arriva en Gaule, un des deux partis principaux était celui des Eduens, l'autre celui des Séquanes.

faibles, étaient, grâce à l'aide d'Arioviste, devenus prépondérants, de sorte que

ut magnam partem clientium ab Aeduis ad se transducerent, et partem finitimi agri per vim occupatam possederent,

une grande partie des clients des Eduens étaient venus à eux, et qu'ils s'étaient approprié les territoires voisins des leurs dont ils s'étaient emparés, obtenant ainsi la suprématie sur la Gaule entière.

Galliaque totius principatum obtinerent.

Aventu Caesaris facta commutatione rerum.

L'arrivée de César avait fait changer cet état de choses.